INVESTIR DANS LA RÉDUCTION DE LA MALADIE

Choisir de freiner les dépenses par la prévention















Auteur·es

Thomas Bastien, directeur général, ASPQ

Anne-Marie Morel, directrice de projets et conseillère principale, ASPQ

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site web de l'Association pour la santé publique du Québec : .www.aspq.org.

Les informations contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Association pour la santé publique du Québec (2024).

Partenaires

Capsana

Champions pour la vie

Conseil québécois sur le tabac et la santé

Maison de santé prévention - Approche 180

Réseau Francophone international pour la promotion de la santé

Réseau d'action en santé cardiovasculaire

Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ est une association autonome regroupant citoyens et partenaires pour faire de la santé durable une priorité. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de garder la population québécoise en santé par la prévention.

Notre organisation conseille, enquête, sensibilise, mobilise des acteurs et émet des recommandations basées sur les données probantes, des consensus d'experts, l'expérience internationale et l'acceptabilité sociale.

5455, avenue de Gaspé Montréal (Québec) H2T 3B3



info@aspq.org | aspq.org

TABLE DES MATIÈRES

UN SYSTÈME DE SOINS SOUS HAUTE PRESSION	4
Une capacité limitée de soigner	4
Des défis additionnels à venir	4
Une croissance des coûts qui ne s'arrêtera pas seule	6
Le devoir de freiner les maladies évitables	6
FAIRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE UNE PRIORITÉ DE LA REFONTE DU SYSTÈME DE SANTÉ	7
Un puissant consensus	7
Un piège à éviter : l'importance de protéger la prévention en période d'austérité	7
Un minimum de 5% des dépenses de santé	8
CONCLUSION	9
Faire les bons choix pour le Québec est un privilège menacé	9

UN SYSTÈME DE SOINS SOUS HAUTE PRESSION

Une capacité limitée de soigner

Toutes les données convergent : notre système de soins est sur le point de craquer. Les indicateurs du taux d'occupation et du temps d'attente dans les urgences du Québec sont au rouge dans presque toutes les régions¹. Le personnel de la santé et des services sociaux rapporte une charge de travail trop importante. Les absences pour épuisement ou blessures tendent à confirmer leur constat. Le public rapporte aussi la difficulté d'accès à des services publics de santé physique et mentale. Bref, la limite de notre capacité à soigner est atteinte.

La pandémie a d'ailleurs démontré cette fragilité. Le réseau n'a pas de marge de manœuvre face à une entrée additionnelle de patient-es, ce qui nous mène rapidement au délestage de services et à des choix humains déchirants en termes de priorité de soins.

Devant un tel constat, deux options sont possibles :

- La première, traditionnelle, consiste à dépenser plus pour accompagner la maladie en tentant d'ajouter des ressources humaines et technologiques pour soigner plus ;
- L'autre choix est d'investir pour réduire les nombreuses maladies évitables afin de diminuer l'entrée de patient·es à la source, et ce, de manière durable.

Des défis additionnels à venir

En plus des problématiques de longue date telle que la forte prévalence de maladies chroniques liées au mode de vie dans la population, le 21ème siècle a amené de nouveaux défis majeurs de santé publique pour lesquels il faut redoubler d'effort². Parmi les plus importants :

- Les **changements climatiques** exacerbent certains problèmes de santé, notamment respiratoires et cardiovasculaires; en plus d'accroître les maladies infectieuses en amenant de nouveaux vecteurs de maladie au Québec (ex. : tiques, certains virus transmis par les moustiques, etc.). Et les impacts augmentent d'année en année.
- La hausse de la prévalence des maladies chroniques associées au vieillissement de la population : même si les mouvements démocratiques sont prévisibles et qu'une augmentation des besoins en soins de santé est habituelle avec l'avancée en âge, l'intensité des stratégies préventives pour réduire les complications de maladies ou encore éviter ou retarder leur apparition n'a pas été suffisante pour amortir le choc de l'augmentation de la proportion de personnes vieillissantes au Québec. Les besoins en soins continueront d'augmenter dans les prochaines années.

⊯ASPQ 4

-

Index santé (s.d.). Taux d'occupation et temps d'attente dans les urgences du Québec pour le 17 janvier 2024. Disponible au https://www.indexsante.ca/urgences/

ASPQ (2017). Bâtir la santé durable au 21ème siècle. Disponible au https://www.aspq.org/app/uploads/2020/11/2017-06_aspq_enonce_position_batir-la-sante-durable-au-21e-siecle.pdf

- Les inégalités sociales se sont creusées lors de la pandémie et, alors que plusieurs peinaient à revenir à la situation antérieure, la forte inflation a frappé durement. La pauvreté, entre autres inégalités, est une cause importante de maladies évitables sans compter ses impacts sur la santé mentale.
- Les nombreux enjeux de **santé mentale** en général et au travail constituent une préoccupation importante des Québécois-es. Certains indices, comme la consommation importante de certains médicaments tels que les somnifères, les anxiolytiques et les antidépresseurs peuvent témoigner d'un besoin accru de soutien psychosocial, mais aussi de prévention, incluant un tissu communautaire fort.



Une croissance des coûts qui ne s'arrêtera pas seule

Il n'y a pas que les actions qui ont un coût. L'inaction aussi. Chaque année, la croissance des dépenses en soins augmente et réduit la part disponible pour des budgets discrétionnaires, du développement ou de la prévention. À l'heure actuelle, la gestion de la maladie est, de loin, la plus importante dépense de notre société avec un montant supérieur à 50 milliards \$. Plus elle croit, plus elle limite ou ampute d'autres secteurs et projets importants devant se contenter des restants.

Pour changer les choses, il faut opérer un véritable plan destiné à réduire le besoin de soins et donc les maladies. Plus ce chantier sera complet et surtout ambitieux dans ses investissements, plus les résultats seront remarquables et rapides. Si certaines actions de prévention prennent plusieurs années à porter leurs fruits ; d'autres peuvent avoir un impact rapide. Les effets des hausses de taxes sur le tabac et l'obligation de porter une ceinture de sécurité sont des illustrations éloquentes d'effets à court terme, mais il y en a plusieurs. Par exemple, dans le cadre du Plan de lutte à la pauvreté, si on décidait d'assurer un revenu viable pour toutes et tous, les résultats de santé de la population évolueraient en quelques mois.

Le devoir de freiner les maladies évitables

Plusieurs maladies et traumatismes qui occupent et épuisent notre système de soins sont évitables. C'est le cas pour de nombreuses maladies liées au mode de vie, aux inégalités sociales et à la qualité de notre environnement. Pour désengorger les cliniques et hôpitaux, réduire la pression sur les finances de l'État et sur ses employées, bénéficier d'une population active en santé et accroître notre efficacité et notre résilience face aux crises, aux changements climatiques et au vieillissement de la population, il faut diriger les efforts vers la réduction de la maladie et le faire avec intensité.

Au même titre que les personnes qui ont bâti le Québec d'aujourd'hui en planifiant des barrages hydroélectriques majeurs ou encore des grands projets de transport collectif comme le métro de Montréal, sans lesquels les coûts énergétiques, la pollution ou le trafic routier seraient des casse-têtes difficiles à surmonter, nous devons aux générations actuelles et futures de préserver le système de soins universel qui est un joyau de notre société.

FAIRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE UNE PRIORITÉ DE LA REFONTE DU SYSTÈME DE SANTÉ

Un puissant consensus

Le 22 mars 2022, une motion demandant au gouvernement de faire de la santé publique une priorité de la refonte du système de santé a été adoptée par l'Assemblée nationale. Transpartisane, celle-ci était coprésentée par Sylvain Roy (Bonaventure), Christian Dubé (La Prairie et ministre MSSS), Guy Ouellette (Chomedey), Vincent Marissal (Rosemont), Harold LeBel (Rimouski), Joël Arseneau (Îles-de-la-Madeleine et chef du troisième groupe d'opposition).

Cette motion répondait à une multitude de voix du milieu de la santé réclamant un plan d'urgence en prévention^{3,4.}

La prévention et la promotion de la santé ne sont pas seulement favorables à la qualité de vie et à une meilleure espérance de vie en bonne santé. Leurs impacts positifs touchent aussi notre économie, en maximisant la productivité de la population active et en réduisant les coûts faramineux et croissants de notre système de soins : maladies évitables = dépenses publiques évitables.

Un piège à éviter : l'importance de protéger la prévention en période d'austérité

Dans leur rapport intitulé « L'austérité réduit les investissements en santé publique », Olivier Jacques et Alain Noël démontrait un réflexe contreproductif des gouvernements : lors des périodes de redressements budgétaires, ils tendent à réduire l'investissement en soins préventifs et la proportion des fonds alloués à ceux-ci recule par rapport aux soins curatifs. Ce geste dénote d'un manque de vision à court, moyen et long terme et menace autant le système de soins que les finances publiques. Protéger le budget de la prévention avant tout, puis l'accroître est la stratégie la plus logique et efficace pour contrôler les dépenses de soins en réduisant la maladie.

⊯ASPQ 7

³ Association des spécialistes en médecine préventive et 25 autres associations et ordres professionnels du milieu de la santé (17 mars 2022). Prévention des maladies et promotion de la santé. Pour la mise en place d'un plan d'urgence. La Presse. Disponible au https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-03-17/prevention-des-maladies-et-promotion-de-la-sante/pour-la-mise-en-place-d-un-plan-d-urgence.php

⁴ Association pour la santé publique du Québec et 12 autres organisations de santé (15 mars 2022). Il faut prioriser la santé, pas la maladie. Le Devoir. Disponible au https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/686010/libre-opinion-il-faut-prioriser-la-sante-pas-la-maladie

Un minimum de 5% des dépenses de santé

Les données basées sur le pourcentage de dépenses de santé en santé publique sont parfois critiquées en valeur absolue parce qu'elles ne capturent pas toutes les actions de prévention des autres secteurs. Elles demeurent néanmoins un outil de comparaison pertinent entre les provinces canadiennes. À cet égard, alors que ses investissements en santé publique sont inférieurs à 3% des dépenses de santé au Québec, la moyenne canadienne est supérieure à 5%. Le Québec doit voir plus grand pour la santé publique et rattraper au minimum la moyenne du pays, comme le recommande notamment la **Commissaire à la Santé et au hien-être**

Des sources de financement potentielles et des domaines de réinvestissements clés sont proposés dans les mémoires prébudgétaires des deux dernières années :

- 1 milliard de plus par an pour la santé publique : Au-delà d'une promesse, une nécessité pour l'avenir de la santé des Québécois·es
- Valoriser la santé publique au Québec : Un passage obligé pour un système de soins viable et un Québec prospère

CONCLUSION

Faire les bons choix pour le Québec est un privilège menacé.

Avec la croissance continue des coûts des soins et la pression additionnelle qu'apporteront les grands défis de santé du 21 ème siècle, l'heure des choix est pratiquement révolue. Déjà, les marges discrétionnaires du gouvernement et celles destinées au développement, aux infrastructures et à de nouveaux programmes s'amincissent d'années en années. Au contraire, la gestion de la maladie, gourmande, en exige toujours plus.

La seule façon de freiner enfin les dépenses de soins tout en protégeant les personnes déjà malades est d'investir de façon ambitieuse dans la réduction des nouveaux besoins de soins, et ce, dans toute la population. Contrairement à plusieurs dépenses, la prévention offre un retour sur investissement qui permet de compenser les sommes engagées et est même souvent profitable.

Réduire la maladie est le choix qui protégera notre capacité à pouvoir continuer de choisir dans les prochaines années. S'attaquer, par la prévention, aux dépenses de soins évitables, c'est prendre en main le plus important poste de dépenses de l'État sans abandonner les personnes déjà malades. Choisir de réduire la maladie au Québec, c'est donc avoir plus d'argent pour les autres choix dans les prochaines années.

Pour le mieux-être à court et long terme des Québécois·es, pour la viabilité du système de soins public, pour le protéger nos choix sans faire souffrir la population, nous invitons le gouvernement à investir 1 milliard de plus par an, de manière pérenne, dans le système de santé publique québécois.

MASPQ